



INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Titre du poste	Inspecteur(trice) en bâtiment et environnement
Service	Urbanisme et environnement
Catégorie	Professionnelle
Supérieur immédiat	Directeur(trice) urbanisme et environnement

Sous l'autorité du directeur urbanisme et environnement, l'inspecteur en bâtiment et en environnement veille à l'application de la réglementation municipale spécifique à son domaine, incluant les règlements d'urbanisme et les règlements provinciaux relatifs à l'environnement.

FONCTIONS PRINCIPALES

- Recevoir, analyser et émettre les demandes de permis et certificats selon la réglementation applicable;
- Rencontrer et informer les citoyens sur les différents règlements municipaux et évaluer leurs projets en fonction de la réglementation;
- Faire les inspections, à la suite de plaintes concernant les règlements municipaux et demander les modifications à apporter pour corriger la situation;
- Contrôler l'observation des normes municipales, des lois et autres politiques environnementales découlant du MELCC en effectuant des inspections sur le territoire;
- Assurer une sensibilisation et appliquer les normes sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, en plus des normes relatives à la gestion des cours d'eau;
- Surveiller et contrôler les travaux en conformité aux plans et devis;
- Effectuer la mise à jour des dossiers de cadastre et demandes de permis;
- Émettre des avis et constats d'infraction, lorsque requis;
- Suggérer et rédiger des communiqués à la population;
- Monter les dossiers afin de témoigner en cour, lorsque requis;
- Participer à la préparation des rencontres du CCU;
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

QUALITÉS REQUISES

Municipalité de Saint-André-D'Argenteuil
10, rue de la Mairie
Saint-André-d'Argenteuil, Québec, J0V 1X0



- Sens de l'organisation, des responsabilités et des priorités;
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative;
- Faire preuve d'intégrité, de disponibilité, discrétion et loyauté;
- Reconnu pour sa rigueur et son éthique de travail;
- Habileté pour le travail en équipe et pour les relations avec le public.

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme d'études collégiales en architecture, en aménagement du territoire ou en environnement;
- Un minimum de deux ans d'expérience dans le domaine de l'urbanisme ou de l'environnement;
- Bonne connaissance du Code national du bâtiment et son application ou bonne connaissance de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- Bonne maîtrise des logiciels de la suite Office et connaissance du logiciel PG;
- Bonne maîtrise du français écrit et oral;
- Permis de conduire valide et posséder un véhicule.

AUTRES

- La semaine normale de travail est de 35 heures, du lundi au vendredi.
- Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux dont un régime de retraite et un régime d'assurances collectives.
- La rémunération sera établie en fonction des expériences et compétences. À noter que l'échelle salariale pour cet emploi varie, en 2022, entre 45 463 \$ et 54 327 \$.

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae **avant 12h00 le 28 juillet 2023** par courriel à l'adresse suivante : gl.vincent@stada.ca

La Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil souscrit à l'accès à l'égalité en emploi et l'utilisation du masculin s'applique également au féminin. Notez que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.